



Comité de Quartier du Coteau

Prochaine réunion le mardi 6 janvier 2015 à 20h30 – École Élémentaire du Coteau (avec une galette à partager en fin de réunion)

Pourquoi venir aux réunions organisées par le Comité de Quartier du Coteau ?

Pour échanger avec les autres habitants et les élus sur la vie du quartier, ses points positifs et ceux à améliorer. Pour vous informer sur les projets et actions municipales, en discuter pour construire des solutions collectives. Pour organiser avec vos voisins des projets pour le quartier : fête, animation, solidarité, etc.

Rendez-vous sur le Blog de votre comité de quartier : <http://cdq-coteaux-cachan.overblog.com>
Pour contacter le comité de quartier : courrier au 17 rue des Vignes ou email coqcot@gmail.com

Compte-rendu de la réunion de votre comité de quartier du 9 octobre 2014

1. Points abordés lors de la précédente réunion du 12 juin 2014

- . Jardin panoramique fréquenté par des quads et des motos. La table de ping-pong servirait de bar le soir.
- . Les ordures n'ont pas été ramassées les 3 et 10 juin 2014. Certains habitants ont remarqué qu'il y avait des encombrants devant les immeubles rue de la Citadelle « transformée en décharge ».
- . Nuisances sonores de la ventilation de la nouvelle cantine de l'école du Coteau. Pas de solution ?
- . Le terrain de la Ville 28 rue des Vignes était à l'abandon. Il a été entretenu.

2. Les nouvelles interpellations reçues par e-mail

Le sentier PICOT et le sentier des Joncs, qui relie la rue des Vignes et la rue de la Pléiade, sont très fréquentés par les enfants à la sortie de l'école et on y trouve régulièrement des débris de verre. C'est très dangereux pour les plus jeunes enfants. Une demande est faite d'effectuer des nettoyages plus réguliers de ces sentiers.

3. Nids de poule allée Bajou

Le comité de quartier demande aux habitants de prendre en photo les nids de poule et de les envoyer sur coqcot@gmail.com. Après, on peut demander une réfection basée sur un petit dossier.

4. Problème de circulation des voitures rue de la Citadelle, au niveau de l'école

Certains habitants constatent que certaines voitures peuvent « rouler à toute vitesse » et « se garer n'importe où sur les trottoirs », « faire des demi-tours dangereux » et ceci devant les écoles. Ce qui peut gêner l'entrée et la sortie de la résidence du 6-8. Faut-il verbaliser ? Appeler à la responsabilité ?

5. La descente aux lampions le 6 décembre 2014

L'organisation par les comités de quartier du Coteau, de La Plaine et du Centre-ville a été présentée. Trois départs de prévu (Courbet, salle Le Marché, rives de Bièvre) avec une fanfare, ainsi qu'un départ du quartier des Lumières. La descente a été un grand succès, environ 500 participants.

6. Présentation de Cachan Bénévolat par Sylviane CHERON

Sylviane Chéron présente l'association et invite chaque habitant de Cachan à se porter bénévole soit ponctuellement soit plus régulièrement. Elle transmet ses coordonnées CACHAN BENEVOLAT, Maison des Associations, 9 rue Amédée Picard, 94230 CACHAN. E-mail : cachanbenevolat@gmail.com

7. Proposition de mieux connaître le tissu économique du Coteau

Proposition de faire connaître commerces et artisans du quartier. Force est de constater par les autres habitants que les activités économiques du Coteau sont méconnues. Nous pouvons leur rendre visite, présenter le comité et leur suggérer d'être présents sur le site du comité...

8. Rue Gabriel Péri : les projets immobiliers ou d'activité

Les projets rue Gabriel Péri sont nombreux. Interrogation sur les projets immobiliers et les travaux en cours situés sur la zone d'activité. La municipalité répond qu'il n'y a pas de travaux en cours.

9. Aménagement de la fontaine couverte

La jungle continue de se développer au-dessus de la fontaine couverte ; on y trouvait un matelas. La porte n'est pas fermée à clé. Pourquoi ne pas confier transitoirement l'entretien à des habitants ou à l'association des jardins partagés ? La municipalité a proposé la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet. Nous attendons...

10. Les nuisances provoquées par les hélicoptères

Les habitants continuent de se plaindre et considèrent que la distance minimale de vol de 300 mètres (vidéo à l'appui), et les trajets le long de l'autoroute ne sont pas respectés. S'associer avec les autres municipalités, avec la CAVB pour faire évoluer les choses ?

11. Point sur la fiscalité

Présentation des taxes d'habitation et foncières à Cachan par rapport à d'autres villes du Val-de-Marne. Des habitants trouvent que les impôts locaux sont élevés à Cachan, où il y a peu de contribution des entreprises. Au total des 3 taxes 2012, habitation, fonciers bâti et non bâti, payées par les habitants, Cachan est la mieux placée du Val de Bièvre : 581,3 € par habitant. Après, tout dépend des services offerts aux habitants, de l'efficacité de l'organisation et de la rigueur de la gestion. Concernant la taxe d'ordures ménagères où le coût est supérieur à Cachan, les habitants seront mis à contribution autour d'une réflexion commune : quelle fréquence de ramassage des poubelles pour les pavillons, pour les immeubles ? Enfin, les élus référents invitent les habitants à venir nombreux assister aux conseils municipaux de débat d'orientation budgétaire et de vote du budget entre février et avril 2015.

12. Le stationnement rue de Rungis

La demande de stationnement a et va encore fortement augmenter, notamment avec le lieu de prières et les immeubles en construction. Nous avons donc demandé de réfléchir à un enlèvement des plots installés ; Il y a 4 ou 5 places à gagner. Ils peuvent être remplacés par des indications blanches au sol.

13. Le problème de propreté sur Gabriel Péri à l'entrée de l'autoroute

Sous le souterrain qui conduit au parc des Hautes de Bruyères, les habitants constatent la présence de détritiques et de rats. A priori, c'est certainement de la responsabilité de Villejuif mais leurs services ne doivent pas venir dans cet endroit. Nous avons demandé à la Mairie d'intervenir. Intervention effectuée mais le dépôt de détritiques a recommencé. Nous proposons un groupe de travail sur ce sujet.

14. Le projet de transfert du service de propreté rue des Saussaies

Des habitants du 36/40 rue des Saussaies demandent une présentation du projet en réunion.

15. Jardin panoramique

Demande d'habitant qu'un portillon permettant l'accès aux poussettes soit mis en place.

16. Mur antibruit

Une nouvelle page officielle de Peta6 sur Facebook : <https://www.facebook.com/collectifpeta6>
Aller regarder la page et mettez un commentaire pour que les gens "LIKE" le plus possible. Cela aidera à faire connaître la problématique du mur antibruit.

**Vous êtes les bienvenus à la prochaine Réunion de votre comité de quartier
Le 6 janvier 2015 à 20h30 à l'école élémentaire du Coteau (36 rue des Vignes)
Avec une galette à partager à la fin de la réunion**

Rendez-vous sur le Blog de votre comité de quartier : <http://cdq-coteaux-cachan.overblog.com>

Pour contacter le comité de quartier, par courrier : **17 rue des Vignes**, par email : **coqcot@gmail.com**
Faites nous part de vos remarques, de vos suggestions. Quand c'est possible, il est préférable de joindre une ou deux photos pour illustrer votre propos.

Nom..... Prénom.....
Suggestion